



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**AGNICO EAGLE RÉAGIT AUX CONCLUSIONS DU RAPPORT DU BAPE  
PORTANT SUR LE PROJET DE LA MINE AKASABA OUEST**

**Val-d'Or, le 5 juin 2017** – L'équipe de Mines Agnico Eagle a pris connaissance avec intérêt du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rendu public le 2 juin dernier à la demande du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel.

D'entrée de jeu, Agnico Eagle est heureuse de constater que les commissaires reconnaissent que l'ampleur et les impacts du projet Akasaba Ouest sont moindres que ceux associés à d'autres projets miniers, notamment parce qu'aucun traitement de minerai ne serait effectué sur place. Le BAPE reconnaît également que le projet a suscité peu d'inquiétudes chez les occupants des zones résidentielles les plus rapprochées.

L'entreprise note aussi que la commission d'enquête est, en conclusion, favorable à l'autorisation du projet sous certaines conditions. Nous comprenons que ces conditions portent entre autres sur le tracé de la route de transport et son impact sur le caribou forestier, de même que sur une compensation de la zone d'habitats influencée par le projet.

« L'acceptabilité sociale et la protection de l'environnement sont des aspects de première importance pour Agnico Eagle. Nous demeurons confiants d'avoir un projet responsable d'un point de vue environnemental et social avec des retombées économiques importantes pour la région, et nous sommes sensibles aux préoccupations soulevées. Soulignons que notre projet s'est inscrit dans une démarche citoyenne dès son acquisition en 2014 et nous restons ouverts aux idées qui favorisent sa réalisation dans le respect des principes de développement durable, et afin qu'il s'intègre le mieux possible dans le milieu d'accueil », a réagi Frédéric Langevin, directeur général de la mine Goldex d'Agnico Eagle.

L'équipe d'Agnico Eagle compte faire une analyse approfondie de chacune des recommandations formulées par les commissaires et évaluera les possibilités d'y répondre. Parallèlement, elle continue de collaborer avec les instances provinciale et fédérale afin de leur permettre de compléter leurs analyses respectives de l'étude d'impact et d'émettre leurs recommandations quant à l'autorisation du projet.

Rappelons que le projet Akasaba Ouest permettra d'optimiser la production de la mine Goldex, tout en contribuant à la restauration de l'ancien site minier Manitou. Le projet prévoit la création d'une centaine d'emplois, pour une durée approximative de 7 ans, en plus de générer un total d'environ 216 millions de dollars en investissements et dépenses, majoritairement dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

– 30 –

Pour information :  
Natalie Frackleton, coordonnatrice régionale sénior en communications  
Mines Agnico Eagle  
819 759-3700, poste 2905  
819 856-7855  
natalie.frackleton@agnicoeagle.com